



COOPÉRATIVES
JEUNESSE DE
SERVICES

DOSSIER DE PRÉSENTATION

COOPERATIVE JEUNESSE DE SERVICES

Bourg-en-Bresse
3^{ème} édition - été 2021

Référente du dossier :

Marie FOUILLET, chargée de projet ESS

marie.fouillet@aglca.asso.fr

04 74 23 29 43

NOTRE PROJET :

IMPLANTER L'OUTIL COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES (CJS) SUR LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE DE MANIÈRE DURABLE

QU'EST CE QU'UNE CJS ?



Une quinzaine
de jeunes
de 16 à 18 ans



Crée une
coopérative
éphémère



Prene les
décisions
ensemble



Se rémunère
de leur activité



Et est accompagné par un comité local formé
d'acteurs de l'ESS, de la jeunesse, de collectivités
locales, d'entreprises et de deux animateurs.

DANS L'AIN



Juillet - août 2021



Bourg-en-Bresse

OBJECTIFS

1

Apporter une réponse
concrète aux
problématiques
actuelles des jeunes

2

Participer au
développement de
l'Economie Sociale et
Solidaire sur le
territoire

3

Favoriser la
coopération entre
les acteurs du
territoire

NOTRE AMBITION

Implanter le projet sur la ville de Bourg-en-Bresse de manière durable

1. PRÉSENTATION DU PROJET

1.1 CONTEXTE DU PROJET

> Les CJS : un projet en provenance du Québec

Les Coopératives Jeunesse de Services sont un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif pour des adolescent.es développé au Québec depuis plus de 30 ans par le Réseau de la coopération du travail puis par la Fabrique Entrepreneuriale. Ce concept a été expérimenté en France depuis 2013, coordonné à l'échelle nationale par Coopérer pour Entreprendre puis par La Fabrique coopérative, agence nationale de développement des coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif (CEEC) suite à sa création en décembre 2018.

Une charte nationale vient valoriser et formaliser ce qui fait commun et sens, autour des pratiques et des valeurs pour les acteurs, partenaires, intervenants et participants rassemblés autour de **l'objectif commun de contribuer à l'émancipation individuelle et collective par l'expérimentation et la pratique de l'entrepreneuriat coopératif.**

> Deux expérimentation réussies à Bourg-en-Bresse

La **première expérimentation de CJS de l'Ain** a vu le jour en 2019 à Bourg-en-Bresse. Sous l'impulsion de l'AGLCA et de nombreux partenaires du territoire, le projet a permis à douze jeunes de créer Coop Services. Les jeunes ont été unanime face à la plus-value que leur a apporté la CJS : une première expérience professionnelle, qui leur a permis de travailler en collectif et d'acquérir en autonomie, tout en percevant une rémunération au bout des deux mois.

En 2020, **une seconde édition a donc été réitérée**, grâce à la remobilisation de partenaires très impliqués dans le projet. Pour les divers acteurs économiques et jeunesse du bassin de Bourg, ce projet d'éducation à l'entrepreneuriat est une chance pour le territoire. Pour cette seconde édition, les objectifs ont été tournés vers l'intégration de jeunes issus de QPV (Quartiers Prioritaires Politique de la Ville), ainsi que sur la mixité sociale du groupe. Ainsi, quinze jeunes ont créé leur entreprise coopérative Coût d'pouce, et malgré le contexte sanitaire, ont pu apprendre à travailler en coopération tout en rendant des services aux acteurs économiques du territoire.

> Les CJS : au cœur des enjeux de la jeunesse

Le taux de chômage chez les jeunes reste très important (env. 20%), rendant l'accès au marché du travail de plus en plus difficile. A cela, s'ajoute un facteur d'inégalité entre jeunes diplômés et non-diplômés. Le taux de chômage chez les non-diplômés est presque trois fois supérieur : 6% de chômeurs chez les détenteurs d'un diplôme supérieur à bac +2, contre 16.8% chez les non diplômés (source : observatoire des inégalités). Par ailleurs, l'entrepreneuriat se développe chez les jeunes en France (les moins de 30 ans représentent un quart des créateurs d'entreprise) mais reste toutefois très en retrait par rapport à la plupart des pays européens.

La CJS permet aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle, d'acquérir de nouvelles compétences et de se verser leur première rémunération. En outre, l'expérience CJS permet d'ouvrir d'autres possibles dans l'orientation et le parcours professionnel des jeunes. Les coopérant.es sont dans une posture d'entrepreneur et expérimentent la création d'entreprise. D'ailleurs, à l'issue de la CJS, **41% des coopérant.es projettent de créer une entreprise.**

L'expérience CJS permet également d'avoir une **première expérience dans l'Economie Sociale et Solidaire**, secteur professionnel qui intéresse de plus en plus les jeunes en recherche de sens dans leur travail : *"Un étudiant sur deux aimerait travailler dans ce secteur et sept sur dix aimeraient le découvrir à travers un stage. De plus, ils sont 80% à penser que ce secteur va se développer dans les années à venir."* (Enquête Ipsos).

> Les CJS : une réponse à un besoin local

Sur la ville de Bourg-en-Bresse, on constate que peu de projets d'éducation à l'entrepreneuriat à destination des jeunes existent. Les dispositifs existant, proposés notamment par EPA ou ESPER (mini-entreprises ou mon ESS à l'Ecole), prennent corps à l'intérieur des établissements scolaires.

Par ailleurs, ces dispositifs sont centrés sur l'entrepreneuriat et ne prennent pas en compte d'autres aspects fondamentaux pour faire des jeunes des acteurs de la cité, que sont la citoyenneté, l'engagement, le vivre ensemble. De façon plus générale, il n'existe pas sur le territoire des actions et/ou dispositifs qui favorisent le croisement entre les politiques jeunesse et les politiques d'insertion, entre l'éducation populaire et l'entrepreneuriat.

En effet, éducation populaire et économie sont deux mondes qui se croisent peu dans les politiques jeunesse en France. La première intervient dans le champ de l'engagement, de la citoyenneté, de l'émancipation des jeunes. La seconde s'intéresse à la question de l'emploi et de l'insertion professionnelle. **Les Coopératives Jeunesses de Services proposent une action dans la confluence de ces secteurs : un projet éducatif à l'entrepreneuriat coopératif.**

Les CJS sont à la croisée des deux mondes dans la mesure où ce projet revêt trois dimensions : celle d'entreprise, celle de collectif et celle d'apprentissage. Les CJS donne à la fois une place aux jeunes comme **acteurs** économiques du territoire et comme **citoyens**

par la mise en œuvre concrète des valeurs de l'économie sociale et solidaire. **De fait, l'ambition de la CJS est de favoriser chez les jeunes une prise de conscience de leurs capacités et de leur responsabilité collective afin d'être acteurs dans la cité selon leurs besoins et leurs aspirations.**

> Les CJS : un projet innovant

L'expérience CJS se caractérise par son **aspect pédagogique spécifique favorisant la prise de responsabilité et l'émancipation des jeunes coopérant.es**. Pour cela, la CJS offre un environnement permettant la réalisation d'apprentissages.

La formation repose sur l'application de principes **pédagogie active** (basée sur l'apprentissage par l'expérimentation et les mises en situation) et **pédagogie coopérative** (apprentissage par / avec les pairs, collaboration entre apprenant.es, animateur.trices, coopérant.es, personnes ressources...). Ces approches visent à rendre la personne actrice de ses apprentissages et solidaire du groupe, et à favoriser la prise en charge collective du projet CJS.

Les jeunes sont amenés à prendre en charge graduellement leur projet et à être autonome dans la conduite de leur CJS. Contrairement à d'autres dispositifs à destination des jeunes, ce sont les coopérant.es qui définissent le type de service qu'ils souhaitent proposer et qui doivent trouver les clients sur le territoire.

> Les CJS : un projet aux objectifs multiples

- **Faire découvrir le monde de l'entreprise et plus particulièrement celui de l'entrepreneuriat coopératif**

Souvent la première expérience concrète de travail, la CJS permet d'initier les jeunes au fonctionnement démocratique d'une entreprise, à l'organisation collective du travail et à la gestion coopérative.

- **Sensibiliser les jeunes aux valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire et les mettre en pratique au service d'un projet**

Par l'éducation à l'entrepreneuriat coopératif, les jeunes sont sensibilisés aux valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire. La CJS ouvre les jeunes à une autre forme d'entreprendre par la découverte de la notion de double qualité : à la fois associés du projet collectif et salariés bénéficiaires de l'activité économique.

- **Permettre à des jeunes d'être acteurs de leur projet**

La pédagogie CJS vise à développer la prise en charge graduelle de leur projet par les coopérant.es afin qu'ils prennent confiance en eux et développent leur esprit d'initiative et leur capacité à entreprendre.

- **Permettre aux jeunes de découvrir leur territoire et ses acteurs**

En ouvrant ses portes et ses réseaux aux jeunes de la CJS, les membres du comité local leur permettent de tisser des liens avec les acteurs et institutions du territoire, de découvrir les services et ressources disponibles, de changer les regards des uns sur les autres.

➤ **Renforcer la mixité sociale et intergénérationnelle**

La CJS ne s'adresse pas à un groupe de jeunes déjà constitué mais à des adolescentes ayant des parcours différents, issus de milieux sociaux divers, ne fréquentant pas les mêmes lieux... Par leurs contrats et missions, les jeunes sont amenés à rencontrer les adultes, à travailler avec eux, dans des postures différentes amenant chacun à changer de regard sur l'autre.

➤ **Proposer un espace d'échanges et de Co-construction entre les acteurs de l'ESS, les acteurs de la jeunesse et de l'entreprise.**

Par son caractère partenarial, la CJS permet à des acteurs de différents horizons de coopérer en portant un projet commun. Les différents partenaires accompagnent la CJS en travaillant de manière transversale et complémentaire.

1.2 UN PROJET D'ÉDUCATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

Une Coopérative Jeunesse de Services, c'est une **quinzaine de jeunes de 16 à 18 ans qui créent leur propre entreprise coopérative** et la font vivre le temps d'un été. Accompagnés de deux animateurs et soutenus par de nombreux acteurs du territoire, les coopérants définissent ensemble différents services qu'ils proposent aux habitants et aux entreprises environnantes et se rémunèrent sur le résultat de l'activité.

> Services de proximité, de nombreux possibles !



Les jeunes décident ensemble des services qu'ils proposent en concertation avec la Coopérative d'Activité et d'Emploi, porteuse juridique de l'activité et garante de la réglementation et de la sécurité des jeunes. Toutes les activités conformes au droit du travail des mineurs et couvertes par l'assurance peuvent être exercées. Les jeunes signent un CAPE, ce qui permet de les rémunérer en fonction du résultat de leur activité.

Les heures réalisées chez les clients sont facturées et génèrent l'essentiel du chiffre d'affaires. Les jeunes peuvent également organiser des activités de leur propre initiative (vente de gâteaux, d'objets confectionnés) ou participer bénévolement à des événements du territoire (festivals, fêtes de quartier). Les moments conviviaux organisés à l'initiative des jeunes (repas partagés, sorties, visites...) font partie de la vie de la CJS et nourrissent la dynamique de groupe.

Exemples de services : jardinage, lavage de voitures, petits travaux d'entretien, archivage, assistance informatique, création d'objets artisanaux, accueil, réseaux sociaux...

> Au sein d'une CJS, ce sont les jeunes qui décident !



Les décisions sont adoptées selon le principe « une personne, une voix », au sein d'un conseil d'administration composé de l'ensemble des coopérateurs. Les jeunes choisissent un ou une présidente dont la mission consiste à réunir et à animer le CA qui se tient chaque semaine.



Les coopérateurs se répartissent en 3 comités autour des principales fonctions de l'entreprise : marketing, finances et ressources humaines. Ils gèrent leur stratégie commerciale, leurs outils de communication, leurs devis et factures, le planning et l'organisation de l'activité, le suivi de la comptabilité et des outils de gestion.



Les jeunes établissent ensemble les règles de répartition du résultat de leur activité, ce qui peut donner lieu à des débats animés : du salaire égalitaire à la répartition en fonction de l'implication, des temps de présence... tout est possible ! Pour autant, **l'objectif premier de la CJS est éducatif**. L'appropriation du projet par les jeunes et sa mise en place nécessitent du temps : le potentiel de chiffre d'affaires et de rémunération reste de ce fait limité. Cela peut générer une certaine frustration mais les jeunes soulignent leur satisfaction sur les autres apports du projet, notamment l'expérience professionnelle et collective.

> La CJS : un projet d'émancipation des jeunes

Le cadre des CJS se prête à **l'expérimentation et aux apprentissages**. Les CJS développent des compétences, ouvrent des perspectives pour les jeunes et tissent des liens inédits sur les territoires. A travers le modèle coopératif, les jeunes appréhendent la démocratie dans l'entreprise et prennent conscience de la possibilité pour eux d'agir sur leur environnement.

La CJS, un terrain d'apprentissage



Par l'expérimentation concrète de la gestion d'une entreprise coopérative, les **jeunes se responsabilisent et développent rigueur, autonomie et esprit d'initiative**. De nombreuses compétences sont mises en œuvre au sein des CJS, en plus de celles directement liées à la réalisation des activités proposées. Ils apprennent à travailler en équipe, à prendre des décisions collectivement, à s'exprimer en public et/ou au téléphone. Ils acquièrent également des compétences liées à la gestion d'entreprise : marketing, gestion, comptabilité et ressources humaines.

La CJS éveille le pouvoir d'agir

L'expérimentation d'un fonctionnement démocratique à l'échelle d'une entreprise éphémère **développe l'engagement citoyen, l'esprit d'initiative et l'envie d'entreprendre**. En donnant une place aux jeunes dans la vie économique locale, les CJS favorisent **une prise de conscience de leur pouvoir d'agir pour changer leur environnement**. Ils sont incités à devenir acteurs de leur parcours professionnel mais aussi personnel en tant que citoyens.



La CJS change les regards



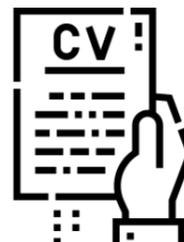
Les CJS favorisent **le vivre ensemble et la mixité sociale**, permettant aux jeunes de changer de regard entre eux. Les CJS réunissent des jeunes provenant d'environnements sociaux et culturels variés, de filières différentes, garçons et filles. Au sein de la CJS, ils apprennent à se connaître, à travailler ensemble et à se respecter.

La CJS permet également de **changer le regard des adultes sur la jeunesse**. En leur offrant une place et des responsabilités, ils découvrent des jeunes volontaires, impliqués et désireux d'apprendre. A l'inverse, les jeunes découvrent les adultes dans d'autres rôles que ceux de parents ou d'éducateurs. Ces relations valorisent les jeunes dans leur capacité à interagir avec des adultes et changent leur perception sur le monde du travail.

La CJS comme première expérience professionnelle

La CJS permet aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle et de mieux appréhender le monde économique à travers la découverte des réalités économiques et des règles de fonctionnement d'une entreprise. La CJS permet également aux jeunes de découvrir le tissu économique local.

Les CJS permettent également aux jeunes de **découvrir un univers professionnel souvent méconnu qu'est l'Economie Sociale et Solidaire**. Dans la CJS, les valeurs de l'ESS prennent sens : une économie qui place les femmes et les hommes au centre, la liberté d'adhésion, l'égalité des voix et une lucrativité limitée au service du projet.

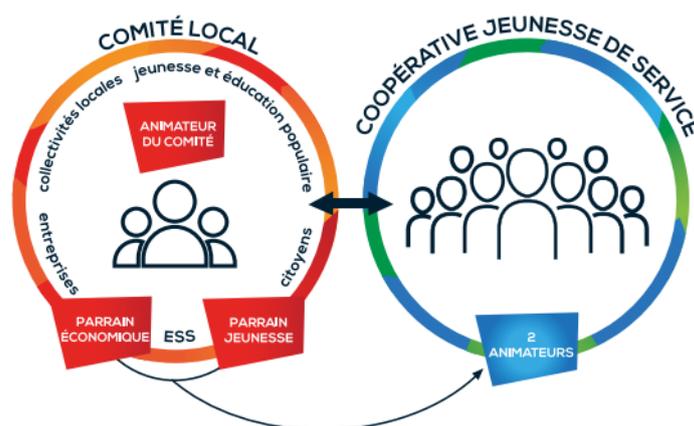


2. LES PORTEURS DU PROJET DANS L'AIN

2.1 LE COMITÉ LOCAL, LA CLÉ DE VOUTE DE LA CJS

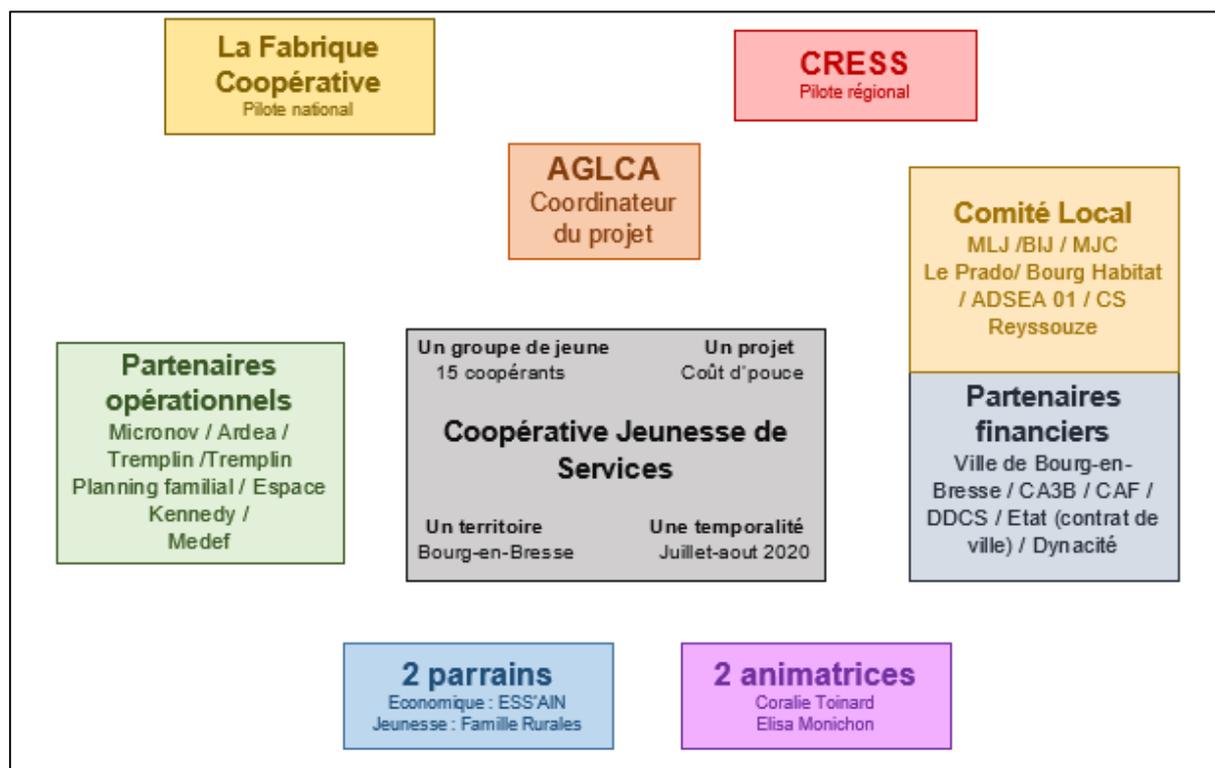
Chaque CJS est portée par un comité local, composé d'acteurs de l'ESS, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de collectivités locales. **Le comité local met en place les conditions nécessaires à l'implantation de la CJS** et apporte, sous différentes formes, son soutien aux coopérants et animateurs.

Au sein du comité local, deux acteurs accompagnent spécifiquement les animateurs de la CJS : l'un sur les questions de vie collective et d'animation (parrain jeunesse), l'autre sur la dimension entrepreneuriale et réglementaire (parrain économique). Chaque CJS est rattachée à une Coopérative d'Activité et d'Emploi qui porte juridiquement et financièrement l'activité (statut et protection sociale des jeunes, assurance, facturation, rémunération).



Formés à la pédagogie coopérative, deux animateurs interviennent en appui des coopérants pour les permettre de créer et de développer leur activité. Ils les forment, les accompagnent, veillent au respect de la réglementation et des règles de sécurité. Ils déploient le projet pédagogique de la CJS et font en sorte que les coopérants s'approprient progressivement leur coopérative.

> Les partenaires de la CJS de Bourg-en-Bresse



La CJS - un projet mêlant le monde de l'entrepreneuriat et celui de la jeunesse - nécessite de s'entourer d'acteurs bien ancrés dans le paysage local. En plus des pilotes nationaux et régionaux que sont la Fabrique Coopérative et la CRESS, divers acteurs se répartissent dans le comité local (parrains, partenaires financiers et comité).

Ajouté à l'AGLCA, coordinateur du projet, les deux parrains font partis de la clé de voute du succès de la CJS. Le parrain économique -la coopérative d'activité et d'emploi ESS'AIN- permet de donner un cadre légal à la CJS via l'hébergement juridique de l'entité. Le parrain jeunesse - Familles rurales 01 - soutient les jeunes dans leur réflexion sur la vie du groupe.

Soulignons également le rôle essentiel des partenaires jeunesses, -qui accueillent les jeunes au sein de leur structure et les orientent vers la CJS- et des partenaires économiques qui proposent des contrats aux jeunes.

Mais, pour donner vie à un projet pédagogique de cette ampleur, le point de départ est de convaincre les financeurs. Collectivités, CAF, bailleurs, ils ont fait le choix de soutenir un projet innovant et moteur pour l'avenir des jeunes de leur territoire.

Les divers partenaires opérationnels, permettent, de manière plus pratique de faire vivre le CJS au quotidien, grâce au prêt de matériel, aux interventions thématiques et visites qu'ils proposent aux jeunes.

Depuis deux ans, les partenaires du projet de CJS restent fortement mobilisés, et grâce à l'ampleur que prend le projet, de nouveaux acteurs s'impliquent chaque année. L'objectif étant de pérenniser les partenariats et de mobiliser de nouveaux acteurs locaux tels que les entreprises.

2.2 PRESENTATION DES PORTEURS

> Coordinateur du projet : Agence pour la Gestion, la Liaison et le Conseil aux Associations (AGLCA)



L'AGLCA, forte des valeurs républicaines et d'éducation populaire, a pour but de contribuer au **développement local de la vie associative, de l'ESS et de la citoyenneté**, par l'accueil, l'information, l'accompagnement, la rencontre et la coopération, la mutualisation de moyens et de compétences au service des personnes et des acteurs du territoire.

Pour déployer son objet associatif, l'AGLCA propose quatre pôles de compétences complémentaires :

- **La mutualisation de moyens, de services et de compétences** pour renforcer les moyens d'action des associations : mutualisation de locaux, de fonctions supports (boîtes aux lettres, reprographie...) et de services (portail des associations, hébergement siège social, service paie...);
- **Le soutien à l'émergence de nouveaux projets citoyens et d'innovation sociale** dans tous les domaines de la vie culturelle, sociale, économique et environnementale : accueil et accompagnement des porteurs de projets, animation et mises en réseaux des acteurs de l'ESS, représentation de la vie associative dans les instances du territoire ;
- **L'accompagnement au développement de l'ESS** pour développer la capacité d'actions des associations, acteurs de l'ESS et des citoyens : accompagnement des structures et des collectifs, appui technique, formations, gestion du Dispositif Local d'Accompagnement ;
- **L'animation du territoire** pour favoriser la rencontre, le brassage et la coopération : organisation de rencontres et d'événements fédérateurs, soutien à l'engagement bénévole, mise en réseaux des acteurs institutionnels et de l'ESS...

Pourquoi porter une CJS ?

Pour l'AGLCA, implanter une CJS sur le territoire est l'occasion de mettre l'ensemble de ses compétences (développement de projets ESS, animation du territoire, soutien à la citoyenneté...) au service d'un public jeune. Pour l'AGLCA, **faire découvrir aux jeunes les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire, c'est former les acteurs de demain.**

Rôle dans la CJS

L'AGLCA se positionne comme animateur du comité local. Son rôle est de mobiliser les partenaires autour du projet, de coordonner le pilotage des actions nécessaires à l'implantation de la CJS et d'assurer le suivi et l'évaluation du projet.

> Parrain économique : Ess'Ain

La Coopérative d'Activité et d'Emploi Ess'Ain est née d'un groupe d'entrepreneurs, motivés par la volonté de partager une entreprise en accord avec les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire et d'expérimenter l'entrepreneuriat coopératif. **Ess'Ain souhaite développer et promouvoir une « autre façon d'entreprendre » sur l'ensemble du département de l'Ain.**



Ess'Ain offre à tout porteur de projet la possibilité de tester et développer son projet d'activité en donnant du sens au travail et à la vie en entreprise. La CAE souhaite répondre à la complexité de l'acte d'entreprendre et au respect du rythme de travail choisi par l'entrepreneur. Elle permet de s'inscrire dans l'interaction collective et de faciliter l'accès à la création d'une activité professionnelle.

Ess'Ain propose à tous les porteurs de projet un cadre de travail sécurisé et sécurisant : durant la phase de test de leurs activités, les créateurs sont hébergés par la CAE via la signature d'un CAPE, ce qui leur procure : un hébergement juridique et administratif des activités, une couverture assurantielle complète, une affiliation au régime général de la sécurité sociale et le maintien de droits sociaux éventuels.

De plus, la CAE propose un accompagnement à la fois sur le commercial, économique et collectif de chaque activité en s'appuyant sur les valeurs de l'autonomie et de l'expérimentation. Les porteurs de projets bénéficient à la fois d'un accompagnement individuel et collectif (formations, ateliers) et d'un soutien par l'ensemble des entrepreneurs de la coopérative.

Pourquoi porter une CJS ?

Pour Ess'Ain, **la CJS permet de faire découvrir l'entrepreneuriat**, et plus particulièrement l'entrepreneuriat coopératif, aux jeunes. C'est également leurs faire découvrir de nouvelles formes d'emploi (via le statut d'entrepreneur-salarié) et leurs montrer que des espaces de test existent et qu'ils peuvent les utiliser.

Rôle dans la CJS

Ess'Ain assure le rôle du **parrain économique** de la CJS en portant juridiquement et économiquement l'activité développée par les jeunes. Elle est garante du respect de la réglementation et des règles de sécurité. Elle assure le suivi des outils de gestion de la CJS. Elle apporte aussi un soutien aux animateurs sur les questions commerciales, de gestion et de marketing.

> Parrain jeunesse : Fédération Familles Rurales de l'Ain



La Fédération Familles Rurales de l'Ain accompagne, soutien et anime son réseau associatif. À ce titre, elle accompagne 19 associations locales en leur offrant un soutien technique, pédagogique et administratif. Elle le représente au niveau départemental et fait le lien entre les dispositifs et les accords nationaux et les besoins des associations locales.

Au service des Familles, la Fédération développe également des activités éducatives autour de la petite-enfance, de l'enfance-jeunesse, des loisirs et de la parentalité. Agréée association d'Éducation Populaire et de Jeunesse, la Fédération Familles Rurales de l'Ain répond à quatre grandes missions :

- Défendre l'intérêt des familles en les représentant auprès des pouvoirs publics, partenaires et acteurs du territoire
- Répondre aux besoins des familles des territoires ruraux par le développement et l'accompagnement des associations affiliées au réseau Familles Rurales de l'Ain
- Accompagner les parents dans leur mission d'éducation par l'accompagnement des projets dans les domaines de la Petite Enfance, l'Enfance et Jeunesse, et de la Parentalité
- Participer à l'animation des territoires ruraux

Pourquoi porter une CJS ?

Pour la Fédération Familles Rurales de l'Ain, accompagner la CJS permet de proposer une offre sur le territoire à destination des 16-18 ans. C'est également l'occasion de mobiliser ses outils pédagogiques, notamment sur les questions d'engagement et de citoyenneté, sur une nouvelle action. Par ailleurs, la Fédération Familles Rurales est un vrai soutien pour déployer le projet sur de nouveaux territoires, notamment ruraux, en s'appuyant sur les accueils de loisirs.

Rôle dans la CJS

La Fédération Familles Rurales de l'Ain assure le rôle du **parrain jeunesse** de la CJS. Elle accompagne les animateurs sur la dynamique de groupe. Elle assure le lien entre les animateurs et les acteurs sociaux et jeunesse du territoire pour répondre à d'éventuelles problématiques individuelles des jeunes. Elle assure la promotion du projet auprès des acteurs jeunesse du territoire et participe à l'information des jeunes.

3. RETOUR SUR L'EDITION 2020

> Construction du projet 2020

En raison du contexte sanitaire, la CJS de Bourg-en-Bresse a été une des 5 CJS maintenues sur la région Auvergne Rhône Alpes. En effet, 6 CJS régionales et 35 CJS nationales ont été annulées cette année.

Du fait **contexte sanitaire** et du confinement survenu en mars 2020, l'organisation de la CJS a été quelque peu chamboulée. Malgré tout, les partenaires sont restés mobilisés et nous avons pu continuer de réunir des comités locaux par visio-conférence.

Malgré le manque de visibilité concernant le déconfinement, puis concernant les différentes mesures mises en place pour réunir un groupe de jeunes, nous avons pris la décision de continuer à s'organiser pour que la CJS puisse avoir lieu si le contexte le permettait. En effet, il nous a paru important de pouvoir maintenir ce projet, notamment dans la mesure où les jeunes n'ont ni pu aller à l'école, ni participer à leurs activités sportives ou culturelles, ni se réunir pendant plusieurs mois. Ainsi, plus encore que les autres années, la CJS leur permettrait de se retrouver et de participer à une aventure enrichissante, alors qu'ils ont été bloqués dans toute activité depuis mars.

L'axe le plus complexe à mettre en œuvre dans ce contexte est celui de la mobilisation des jeunes. En effet, il ne nous a pas été possible de faire des réunions d'information ou des interventions auprès du public jeune pour présenter la CJS. Également, les différents forums ou événements auxquels nous devions participer pour promouvoir la CJS ont été annulés. Ainsi, nous avons dû nous organiser différemment, au travers d'une **mobilisation « numérique »**, qu'elle soit directe ou qu'elle se fasse via nos partenaires jeunesse. Les jeunes ont été touchés au travers d'une communication sur les réseaux sociaux, le mailing ou encore sur les différentes plateformes internet, tels que la version numérique du forum job d'été du BIJ. Les anciens jeunes coopérants de la CJS 2019 ont également été mobilisés pour faire passer l'information.

> Organisation

Au final, ce sont 37 jeunes qui ont candidaté à la CJS 2020. Parmi eux, 15 jeunes ont été sélectionnés et ont démarré l'aventure CJS début juillet. Ils ont ainsi créé la coopérative **« Coût d'pouce »** au travers de laquelle ils ont exercé diverses prestations de services auprès de particuliers, de collectivités et de bailleurs sociaux.

Répartis en 3 comités (marketing, finance, RH) ils ont travaillé en équipe durant deux mois, et pris des décisions en collectif au travers de Conseil d'Administration hebdomadaires. Une expérience qui les a formés à la gestion d'une entreprise, mais surtout à acquérir des

compétences et du savoir-être en terme d'autonomie, de responsabilité, ou encore de travail en équipe.

Chiffres clés :

- 15 coopérants
- 40% de jeunes issus des QPV
- 23 partenaires impliqués
- 14 contrats signés
- 181 heures en moyenne
- 6700 € de CA HT
- 208€ de rémunération nette moyenne
- 18 ateliers thématiques
- 3 visites d'entreprise

4. MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE CJS 2021

> Informations générales

Durée du projet : 2 mois

Dates : 5 juillet 2021 – 21 août 2021

Lieu : Bourg-en-Bresse – Maison de la Culture et de la Citoyenneté

Perspectives pour la CJS 2021 :

L'édition de CJS 2021 sera la troisième édition portée par l'AGLCA et les membres du comité local du territoire. Il semble important de pouvoir pérenniser la CJS à Bourg-en-Bresse, un territoire avec un grand vivier de jeunes, et la présence de zones QPV.

De plus, la CJS commence à être un outil reconnu par les acteurs du territoire, notamment par les acteurs de Bourg-en-Bresse. Il est donc nécessaire qu'elle garde cet ancrage fort. Egalement, l'axe induit autour de l'inclusion de jeunes issus de QPV doit être poursuivi : proposer un projet d'éducation populaire et d'entrepreneuriat à des jeunes qui n'en n'ont pas accès habituellement est un de nos objectifs. Cet axe fort permet d'engendrer une belle mixité sociale entre les jeunes coopérants de la CJS, mais aussi de travailler autour de la citoyenneté et l'engagement des jeunes, notamment sur le croisement des milieux urbains et ruraux.

Objectif de l'édition 2021 :

- Réitérer une CJS sur Bourg-en-Bresse en proposant un local plus adapté, avec plus de visibilité.
- Mixer le public cible de la CJS entre jeunes issus de QPV, jeunes de Bourg-en-Bresse et jeunes de l'agglomération.
- Délocaliser certaines actions hors de Bourg tels que des chantiers et des visites de structures

> Calendrier

		Fin 2020	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept
Démarrage	Identification de nouveaux partenaires locaux et mobilisation des anciens	X	X	X							
	Rencontre du comité local			X	X	X	X	X	X	X	X
Implantation	Recherche de financements	X	X	X	X						
	Promotion				X	X	X	X			
	Prospections et recherche de contrats	X	X	X	X	X	X	X			
	Adhésion réseau CJS					X					
	Recrutement des animateurs					X	X				
	Recrutement des coopérants							X			
Suivi-Evaluation	Encadrement des animateurs							X			
	Formation des animateurs							X	X		
	Ouverture officielle CJS								X		
	Suivi des opérations CJS								X	X	
	Clôture CJS									X	
	Suivi et évaluation										X

> Budget

Budget prévisionnel			
Dépenses		Ressources	
Animateurs : 2 ETP 3 mois 35h	16 000	Etat	8 000
Coordination	6 000	Ville de Bourg	6 000
Gestion comptable, fiscale et sociale	3 500	CA3B	6 000
Accompagnement parrain éco	1 800	CAF	6 000
Accompagnement parrain jeunesse	1 500	DDCS	3 000
Formation des animateurs	1 000	Mécénat	2 000
Frais de missions (1)	410		
Participation réseau	240		
Communication	200		
Fonctionnement (2)	150		
Fonds de roulement jeunes	200		
Total	31 000		31 000

Le budget d'une CJS est de 30 000€ soit un coût de 2 000 euros par jeune coopérant pour une action sur les deux mois de l'été.

Ce coût comprend l'embauche de deux animateurs, un au profil « éducation populaire-jeunesse », l'autre au profil « entrepreneuriat-coopérative ». La présence de 2 animateurs aux profils complémentaires permet un accompagnement des jeunes sur l'ensemble des aspects de la CJS. Le taux d'encadrement permet une souplesse dans l'organisation, notamment en cas de déplacement ou de travail en sous-groupe. Les animateurs sont embauchés sur trois mois, de juin à août, pour qu'ils puissent être formés à la pédagogie CJS et préparer l'arrivée des jeunes coopérants.

Le budget comprend aussi l'ensemble de la gestion comptable, fiscale et sociale de la CJS. Cela recoupe les frais liés à la mise en place des CAPE pour les jeunes coopérants, à l'assurance des activités et services proposés par les jeunes, à l'accès au logiciel de gestion de la CAE, aux déclarations sociales et fiscales inhérentes à l'activité, au suivi comptable et à l'établissement des bulletins de rémunérations.

Le budget du parrainage de la CJS est calculé au prorata du temps passé en soutien, formation et mobilisation des animateurs et des jeunes coopérants. Celui de l'animation du comité local a été calculé au prorata du temps passé à l'implantation de la CJS sur le territoire.

Enfin, le budget comprend le coût de fonctionnement lié à la CJS, notamment les fluides liés au local, du petit matériel et des frais de transport.

Enfin, les contributions volontaires (mise à disposition d'un local, de matériel informatique et administratif) sont estimées à plus de 3 000€ pour ce projet.

Conformément à l'esprit des CJS, nous souhaitons mobiliser des partenaires financiers d'horizons et de statuts différents (financements publics et privés) pour élargir au maximum le portage du projet et asseoir une dynamique coopérative sur le territoire